



1 place de Trêves – Bât. Les Hérons
54503 Vandœuvre-lès-Nancy Cédex
Tél : 09 84 48 52 89
Site internet : www.conseilcitoyenvandoeuvre.org
Mél : contact@conseilcitoyenvandoeuvre.org

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
11/12/2019 AVEC TOUS LES CONSEILS CITOYENS
DE LA METROPOLE**

Membres présents pour le Conseil Citoyen de Vandœuvre : Mohamed IKSI, Anne-Marie MARTIN, Anne-Marie GRANDPRE, Jacques LEMASSON, Odette EL HAKIMI, Jacques GAUTHIER et en appui Johan CHANAL de Citoyens et Territoires

Membres présents pour les autres Conseils Citoyens de la Métropole :

- ✓ - Plateau de Haye Nancy-Maxéville : Ali LAZAAR, Guy REPI
- ✓ - Haussonville-Nancy : Lamia BENKORTBI, Thérèse ARDISSON

Maison de l'emploi du Grand Nancy : Satar TEBINA

Membres absents excusés :

- ✓ - Vandœuvre : Faouzi BENTARA, Marie-Line NEOLA, Rama RAMOELINTSALAMA
- ✓ - Laxou Provinces : Christophe DABESCAT,
- ✓ - St Max-Malzéville-Nancy - St Michel/Jéricho/Grands Moulins : Julien LITAIZE,
- ✓ - Haussonville-Nancy : Marc TROUILLOT

Réflexions et pistes développées concernant le colloque et la discrimination au cours de la réunion par les différents partenaires présents :

✓ - C'est une première en France, une réflexion sur la discrimination menée par la population et non par des institutionnels,

✓ - Ce colloque doit se baser sur des témoignages d'habitants des quartiers prioritaires. Les Conseils Citoyens, avant de se lancer dans la recherche de témoignages, souhaitent avoir un questionnaire commun pour lancer la discussion avec les différents interlocuteurs sur le terrain. Il est important de faire parler les habitants.

En outre, comment restituer ces différents témoignages ? et notamment l'aspect réglementaire qui pourrait être traité par la Maison de la Justice et du Droit et/ou le défenseur des droits.

✓ - Ces témoignages seront transmis au groupe de théâtre, qui à l'heure actuelle n'est pas formellement choisi, afin de pouvoir préparer quelques scénettes.

✓ - Il peut être envisagé de regrouper les Conseils Citoyens de la Métropole, pourquoi pas dans un collectif, car il faut créer du lien entre eux. C'est un peu le but du colloque, d'avoir une certaine continuité après. Il faut s'investir ensemble. Les Conseils Citoyens peuvent éventuellement se mêler les uns aux autres pour parler avec les habitants des quartiers prioritaires.

✓ - En ce qui concerne la discrimination, c'est un vaste sujet, laquelle choisir ? Il peut y avoir cumul de discrimination (plusieurs critères), il peut y avoir également le sentiment d'être discriminé. C'est plus compliqué à traiter. Quand on parle discrimination, on pense souvent racisme.

✓ - Il est important de faire participer les établissements scolaires (primaire et secondaire), parce qu'il y a une dégradation dans les établissements scolaires concernant les enfants en difficulté dans les quartiers prioritaires. Qu'en est-il du problème des femmes voilées, et de la représentation des parents dans les quartiers prioritaires ?.

✓ - Lors du colloque, le rythme de celui-ci est important, il faut cibler les moments importants (participation ateliers et théâtre). La parole doit être libérée, mais cela peut être difficile à maîtriser. Le débat doit être constructif. Il faut donner des clés de compréhension en matière de discrimination.

✓ - Nous avons tenté de préciser le rythme du colloque du samedi 18 avril 2020 de 13 h à 19 h + repas et soirée festive après. Démarrage par quelques mots des organisateurs (Conseils Citoyens) puis poursuite par une conférence sur le sujet en général, puis des scénettes de théâtre qui amènent les questions qui seront traitées par les différents groupes de travail. Il doit y avoir une restitution générale des différents groupes de travail. En ce qui concerne la conférence, M. TISSERAND Pascal, Vice-président délégué à l'Egalité à l'Université de Lorraine avait été pressenti, mais il n'est pas disponible le 18 avril. Un nouveau contact sera pris avec M. TISSERAND pour qu'il nous indique éventuellement un de ses collègues.

✓ - Le budget de 11 000 € pour cette action a été validé par les officiels. La salle des fêtes de Vandoeuvre est réservée. Une demande de matériel va être faite par le Conseil Citoyen de

Vandoeuvre à la mairie de Vandoeuvre afin de pouvoir disposer de stands pour tous les Conseils Citoyens qui pourront ainsi présenter leurs différents travaux.

Pour finir, nous avons convenu d'une prochaine réunion pour

le mercredi 22 janvier 2019, à l'espace Y. COPPENS à Vandoeuvre à 18 h 30

en précisant bien que la recherche de témoignages doit commencer dès à présent dans tous les quartiers prioritaires de la métropole, dès que vous aurez réceptionné le questionnaire que doit élaborer le CCV.

Mohamed IKSI
Co-Président CCV

Anne-Marie GRANDPRE
Co-Secrétaire CCV